

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 30 mars 2023

Date de l'affichage de la convocation : 30 mars 2023

En exercice : 14

Présent(s) : 10

Absent(s) : 4

Pouvoir(s) : 3

Le six avril deux mil vingt-trois à dix-huit heures quarante-cinq, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en la salle Olivier DASSAULT, sous la présidence de Régis VANDEWALLE, Maire.

Présents : PETIT Emeline, CHANTRELLE Fabienne, LEPILLET Sonia, DORTU Nadine, SCHNEIDER Christian, REZONJA Philippe, JOSSELIN Valéry, BREGEARD Michel, RICHARD Thierry,

Absents excusés : CANO Clélia, MATHYS Mickaël, WINDERICKX Jean-Luc

Absents : FLAMAND Isabelle

Secrétaire de séance : PETIT Emeline

Pouvoirs : MATHYS Mickaël donne pouvoir à VANDEWALLE Régis

CANO Clélia donne pouvoir à REZONJA Philippe

WINDERICKX Jean-Luc donne pouvoir à SCHNEIDER Christian

Date de publication en ligne :

➤ **OBJET : Accord de subventions aux associations**

Le Conseil municipal, décide, à l'unanimité, d'augmenter les subventions des associations communales et d'attribuer les subventions pour l'année 2023 comme suit :

Animation Communale	1 850 €
Gym	400 €
Sapeurs-pompiers	800 €
Société de Chasse	400 €
Divers	50 €

Seul le montant de la subvention de l'Association Foncière de Remembrement ne change pas et reste à 2 500 €.

Montant total alloué pour 2023 et inscrit au budget 2023 : 6 000 €

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Maire,
Régis VANDEWALLE

